

From: [Eric GYSSLER](mailto:Eric.GYSSLER)

Sent: Thursday, July 05, 2018 6:44 PM

To: Eric.andrieu@europarl.europa.eu ; jean.arthuis@europarl.europa.eu ;
Guillaume.balas@europarl.europa.eu ; pervenche.beres@europarl.europa.eu ;
Jose.bove@europarl.europa.eu ; alain.cadec@europarl.europa.eu ;
Thierry.cornillet@europarl.europa.eu ; arnaud.danjean@europarl.europa.eu ;
Michel.dantin@europarl.europa.eu ; angelique.delahaye@europarl.europa.eu ;
Geoffroy.didier@europarl.europa.eu ; karima.delli@europarl.europa.eu ;
Pascal.durand@europarl.europa.eu ; karine.gloanecmaurin@europarl.europa.eu ;
Nathalie.griesbeck@europarl.europa.eu ; francoise.grossetete@europarl.europa.eu ;
Sylvie.guillaume@europarl.europa.eu ; eva.joly@europarl.europa.eu ;
Marc.joulaud@europarl.europa.eu ; philippe.juvin@europarl.europa.eu ;
Patricia.lalonde@europarl.europa.eu

Subject: Le Parlement Européen peut-il ignorer les conséquences désastreuses de l'ingérence illégale Française en Syrie ?

Mesdames Messieurs les députés,

Aucun Etat membre de l'Union Européenne, signataire de la Charte des Nations Unies et des traités européens ne peut s'arroger le droit de mettre en péril la vie et la sécurité de millions de citoyens européens parce qu'il a décidé de mener une politique d'ingérence belliqueuse et illégale à l'encontre d'un Etat souverain.

Pourtant, la France qui se prétend être le « pays des Droits de l'Homme » participe depuis 2011/2012 à la tentative, totalement illégale, de renversement par les armes du gouvernement de l'Etat souverain Syrien.

Cette tentative de renversement par les armes - qui est donc une tentative de coup d'Etat -, très largement documentée depuis des années et officiellement reconnue et revendiquée par les gouvernements successifs de l'Etat Français depuis 7 ans, a des conséquences désastreuses et dramatiques en premier lieu pour le peuple Syrien.

Le Père Elias Zahlaoui dans son allocution de janvier 2018 devant le Parlement Européen, rappelait le bilan effroyable, strictement humain, de la guerre en Syrie depuis 2011 :

-Sur une population de 24.000.000 d'habitants, 12.000.000 d'errants sur les routes, soit à l'intérieur du pays, soit ailleurs au niveau du monde entier, voire sur mer...

-400.000 morts, abstraction faite de toute appartenance religieuse, de toute condition et de tout âge...

-Des centaines de milliers d'handicapés et des dizaines de milliers de disparus...

Ce bilan effroyable est notamment la conséquence de la longévité de la guerre en Syrie, qui elle-même a pour cause, notamment, les livraisons d'armes pendant 7 ans par des Etats, dont la France, à des groupes d'opposants armés au gouvernement Syrien et dont la grande majorité de ces groupes est composée d'islamistes radicaux et/ou djihadistes.

Cependant, les moyens et les conséquences de cette guerre ont largement dépassé les frontières syriennes et le peuple Français comme d'autres peuples de l'Union Européenne ont aussi subi des conséquences dramatiques de la guerre en Syrie, au travers des attentats terroristes perpétrés sur le sol européen au nom du « djihad ».

A ce propos, le Père Elias Zahlaoui assénait dans son allocution de janvier 2018 devant le Parlement Européen:

*« Le second de ces deux mondes, concerne **les innombrables groupes de "djihadistes", que vous avez cru pouvoir créer et utiliser, pour détruire "les autres", tout en vous croyant à l'abri de toute surprise désagréable, en misant uniquement sur ce que vous croyez être, vos tout-puissants réseaux de défense. Or vous avez tous vite déchanté** ».*

Au regard de la remarquable étude du CAT – Centre d'Analyse du Terrorisme –, publiée le 25 mai dernier et intitulée : « La justice pénale face au djihadisme - le traitement judiciaire des filières syro-irakiennes 2014-2017 », on mesure toute la lucidité des propos du Père Elias Zahlaoui et les conséquences directes et/ou indirectes de la participation de la France dans la guerre en Syrie :
(Extraits)

« Si le courant djihadiste est parvenu à prendre racine dans l'Hexagone dès les années 1990, la guerre civile en Syrie représente toutefois un tournant dans l'ancrage du phénomène sur le territoire national »

« En effet, jamais un conflit n'avait autant électrisé et mobilisé la mouvance radicale française... »

« « L'impact des filières syro-irakiennes est sans commune mesure avec ce que les autorités avaient connu jusqu'ici. A l'ampleur du phénomène djihadiste et l'accélération des départs sur zone au cours des années 2013-2014 a répondu la massification de la radicalisation et de la menace intérieure, avec désormais 20.000 individus inscrits au fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) dont 4.000 objectifs dits du « haut du spectre » suivis par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ».

« La France est également devenue le pays occidental le plus touché par les actes de terrorisme liés au contexte syro-irakien, avec 15 attentats, 10 tentatives et 48 projets d'attentat entre 2013 et 2017 ».

De plus, les conséquences de cette ingérence de l'Etat Français en Syrie ont pris une nouvelle dimension depuis avril 2018.

En effet, l'Etat Français a bombardé illégalement des sites en Syrie dans la nuit des 13/14 avril dernier; sites qui auraient prétendument abrité un « arsenal chimique clandestin ».

Si l'Etat Français avait véritablement bombardé un « arsenal chimique clandestin », il se serait rendu coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité du fait des milliers de morts que ces bombardements auraient inmanquablement causés par la dispersion des agents chimiques.

On ne peut que se réjouir, et le peuple Syrien en premier lieu, que ces bombardements n'aient fait aucune victime et qu'il ne s'agissait donc pas de sites abritant « un arsenal chimique clandestin », ce d'autant qu'au moins un des sites était sous surveillance de l'OIAC depuis des années.

Quoi que soient réellement ces sites, il n'en demeure pas moins que l'Etat Français a déclenché, sans mandat de l'ONU et sans même attendre les résultats de l'enquête de l'OIAC, un acte de guerre illégal à l'encontre de la Syrie, Etat souverain et membre de l'ONU.

Et le Président Macron de déclarer devant le Parlement Européen le 17 avril dernier :

« Ces frappes ne règlent rien ». « Elles mettent fin simplement à un système auquel nous nous étions habitués aussi qui est en quelque sorte que le camp du Droit serait devenu le camp du faible ».

L'Etat Français a donc exposé la France et le peuple Français à des représailles militaires syriennes pour effectuer des bombardements en Syrie, illégaux et qui ne règlent rien !

Cependant, l'Etat Français n'a pas seulement exposé la France et le peuple Français à ces représailles militaires syriennes, légales et légitimes, mais également les Etats et peuples de l'Union Européenne puisque la France est membre de l'OTAN et qu'une riposte militaire de la Syrie aurait provoqué une escalade non plus seulement avec la France mais avec l'OTAN.

Enfin, entre autres conséquences et non des moindres de la guerre en Syrie, la « crise migratoire » due à l'exil notamment de populations fuyant leur pays dévasté par la guerre divise les Etats membres de l'Union Européenne entre eux et les populations autochtones d'avec les populations migrantes.

Au regard de ce qui précède, simple citoyen Français, j'ai sollicité par mail à deux reprises plus de 300 députés avec un dossier comprenant 80 documents afin que l'Assemblée Nationale ouvre une enquête parlementaire sur l'ingérence illégale Française en Syrie et ses conséquences désastreuses. (Mails et liste des destinataires en pièces jointes).

Manifestement, les députés de l'Assemblée Nationale refusent d'ouvrir cette enquête parlementaire.

Je sollicite donc aujourd'hui les députés européens afin qu'une enquête parlementaire soit ouverte par le Parlement Européen sur les multiples violations par l'Etat Français de ses engagements en tant que membre de l'Union Européenne et sur les conséquences ainsi que les menaces que font peser ces violations sur les Etats et les peuples de l'Union Européenne.

Ces multiples violations et sans que cette liste soit exhaustive, concernent notamment le respect des Droits de l'Homme et de la Charte de l'ONU, la non-ingérence dans les affaires d'un Etat souverain, l'embargo sur les armes, le maintien de la paix et la lutte contre le terrorisme, puisque l'Etat Français :

- s'est ingéré illégalement dans les affaires de Etat souverain Syrien et a mené des actions subversives afin d'obtenir le renversement du gouvernement Syrien
- a favorisé et prôné le conflit armé plutôt que d'œuvrer à la paix
- n'a pas respecté l'embargo de l'Union Européenne sur les livraisons d'armes à destination de la Syrie en 2012/2013
- a soutenu implicitement des groupes islamistes radicaux et/ou djihadistes pour avoir tardé et/ou refusé d'inscrire ces groupes sur la liste des groupes terroristes reconnus par l'ONU

- a assisté, formé et en armé, directement ou indirectement, des groupes de combattants Syriens et/ou étrangers composés en tout ou partie d'islamistes radicaux et/ou de djihadistes ayant pour objectif de renverser le gouvernement de l'Etat souverain Syrien et d'y installer à la place un gouvernement ni démocratique, ni laïc mais islamique : le Front Islamique
- a bombardé illégalement des sites en Syrie dans la nuit des 13/14 avril dernier et a exposé la France et le peuple Français à des représailles militaires syriennes, légales et légitimes, mais également les Etats et les peuples de l'Union Européenne puisque la France est membre de l'OTAN et qu'une riposte militaire de la Syrie aurait provoqué une escalade désastreuse non plus seulement avec la France mais avec l'OTAN dont sont membres plusieurs Etats de l'Union Européenne.

J'espère que le jour ne viendra pas où un Etat - ou une coalition d'Etats - décidera de bombarder la France et le peuple Français parce que cet Etat aura décidé unilatéralement de renverser le gouvernement Français par les armes afin d'y installer à la place un gouvernement de son choix.

Et pour vous, vos concitoyens et votre pays, le voudriez-vous ?

En espérant que ma sollicitation retiendra toute votre attention et que cette enquête parlementaire sera ouverte, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les députés, l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric GYSSLER
Simple citoyen